FAHRES
FORMATION
par l'Académie Fahres

Institut La Teppe
Soigner - Accompagner

Déployer la pratique d'APS* auprès des personnes en situation de handicap ?

Oui.

Mais comment s'y prendre quand le handicap est pluriel et complexe ?

***Activités Physiques et Sportives**

HTTPS://FAHRESFORMATION.CATALOGUEFORMPRO.COM/

APS et situations de handicap complexe : un enjeu dans l’accompagnement des personnes

- Le déploiement de l’accès aux offres d’APS constitue un axe majeur des politiques menées en faveur des personnes en situation de handicap (PSC)

- La mise œuvre d’APS auprès des PSC complexe nécessite une attention particulière et des modalités spécifiques, y compris dans le cadre d’un enseignement en activité physique adaptée (APA)

- C’est notamment le cas des épilepsies sévères, qui en cumulant pharmaco-résistance, troubles associés et vulnérabilités sociales, appellent des adaptations spécifiques ainsi qu’un renforcement des compétences professionnelles

Structurez votre offre d'APS face à la complexité

Notre réponse à vos besoins

- **Une formation-action** de 3 jours en présentiel et 3 heures en distanciel

- Des **formateurs experts** dans leur domaine, issus du terrain et de la recherche

- Un partenariat entre **l'Institut La Teppe** et **L'Académie Fahres**

Une formation pensée pour vous

Pour quoi ?

- Appréhender les caractéristiques des situations de handicap complexe dont celles des épilepsies sévères
- **Structurer votre offre d'APS** et/ou d'**APA** en conséquence
- Favoriser l'**information** et l'**accessibilité** de votre offre
- **Sécuriser** la pratique de vos bénéficiaires
- Mobiliser un réseau, des **partenaires et des bonnes pratiques**

Pour qui ?

Niveau 1

Accompagner la pratique d'APS de personnes en situation de handicap complexe

Professionnels du médico-social, intervenants en ESSMS, tels que les référents pour l'APS désignés dans le cadre du décret du 17 Juillet 2023

Niveau 2

Enseigner l'APA auprès de personnes en situation de handicap complexe

Professionnels de l'encadrement des APS et de l'APA, intervenants en établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires, titulaires d'un diplôme, titre ou certificat de qualification inscrit au RNCP

Inscrivez-vous dès maintenant

Transformez votre offre d’APS pour répondre aux besoins spécifiques des publics en situation de handicap complexe que vous accompagnez.

Inscrivez-vous !

**Dates limites d’inscription : 15 octobre 2025*

Contact :

formation@fahres.fr

07.86.28.10.34 ou 04.75.07.52.07